

Nom

Date

Prénom

Affectation

Monsieur le Directeur d'Académie

s/c de Mme, M. l'IEN de.....

Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire impose « à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer ».

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du MARDI 22 MAI 2018 à partir de 8 heures.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre « est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil » (article L133-5).

A le

Signature